

CINÉMA-AUDIOVISUEL

Définition et objectifs

L'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel au lycée privilégie la dimension artistique de ces domaines. Il prend en compte leurs composantes patrimoniale et contemporaine, il est ouvert à l'ensemble des techniques de représentations animées et sonores, il accueille les formes et genres cinématographiques et audiovisuels les plus variés et les plus novateurs. Il met en évidence les références incontournables, les filiations entre les formes et entre les périodes. Il sensibilise à l'histoire de ces domaines en lien avec celle des autres arts. Il aborde les nouvelles créations artistiques liées à la diversification des écrans, les nouveaux modes de production et de diffusion et les questions de droits liés aux images et aux sons.

L'enseignement repose sur l'articulation entre pratique (réalisation de petites formes), théorie (approche du langage cinématographique et de l'analyse filmique) et culture (fréquentation des œuvres et initiation à l'histoire du cinéma en lien avec l'histoire des autres arts).

Il est conduit par une équipe pédagogique ayant reçu une formation en cinéma et audiovisuel (si possible validée par une certification complémentaire). Cette équipe travaille en partenariat étroit avec des structures culturelles (salles de cinéma notamment) et des intervenants professionnels (réalisateurs, scénaristes, monteurs, ingénieurs du son etc.) de proximité. Le croisement des approches et des compétences, la dimension partenariale, l'ouverture active sur le monde du cinéma et de l'audiovisuel sont constitutifs de cet enseignement. La rencontre avec des professionnels (réalisateurs, scénaristes, acteurs, techniciens, exploitants, etc.), la visite de lieux culturels (salle de cinéma et notamment cabine de projection, studio de tournage), la fréquentation des œuvres cinématographiques en salle sur grand écran et dans leur format original sont essentielles.

De la seconde à la terminale, l'enseignement s'articule autour de dominantes annuelles qui forment un ensemble complet, progressif et cohérent : le plan fait l'objet d'une étude approfondie en seconde ; l'enseignement en série littéraire se centre sur l'écriture et la mise en scène en première, sur la mise en scène et le montage en terminale ; l'enseignement en option facultative aborde la représentation du réel et le point de vue en première, la fiction et le point de vue en terminale.

Programme

En seconde, l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel :

- développe une pratique artistique, expressive et créative, expérimentale et technique – qu'elle soit individuelle ou collective ;
- conduit à l'appropriation progressive d'une culture cinématographique et audiovisuelle par la découverte d'œuvres et de documents replacés dans leur contexte historique, technique, économique et esthétique.

La poursuite de ces objectifs peut se faire de façon simultanée, successive ou croisée, à l'initiative des équipes, en fonction de la situation pédagogique, des possibilités culturelles locales et de la spécificité des élèves. Quelle que soit la démarche adoptée, il s'agit de créer des situations qui permettent à l'élève de développer, par la pratique, la lecture et l'analyse des œuvres, des compétences artistiques et culturelles.

En fin de seconde, l'élève est capable :

- de concevoir et fabriquer un plan ;
- de l'inscrire, si possible, dans un ensemble cohérent, narratif ou non.

Il a participé pour cela à la réalisation d'une ou plusieurs « petites formes ».

Il a également acquis une maîtrise élémentaire des notions de langage cinématographique et audiovisuel. Il est capable :

- d'analyser un plan, une séquence ; un plan ;
- de repérer et comprendre la nature, la place et la fonction d'un plan à l'intérieur d'une ou plusieurs séquences ;
- de resituer dans leur contexte historique et culturel les plans, œuvres et documents étudiés au cours de l'année ;
- de repérer quelques grands moments de l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel ;

- d'élargir la contextualisation à quelques éléments de l'histoire des autres arts.

Dominante annuelle : le plan

L'enseignement traite de la question cinématographique et audiovisuelle en s'appuyant sur son principe constitutif essentiel, « le plan », lequel fédère les éléments fondateurs du langage des images et des sons (espace, durée, narration, traitement des personnages, de la lumière, de la matière sonore, etc.).

Le plan est analysé et pratiqué :

- en tant qu'unité organique de l'écriture cinématographique et audiovisuelle, permettant à ce titre un travail simple et immédiat sur la composition de l'image, le mouvement, la durée, le son, la lumière, etc. ;
- en tant que support de base de la narration cinématographique et audiovisuelle, notamment au travers des raccords et enchaînements de plans dont la construction donne sens à l'œuvre ;
- en tant que reflet et trace culturels – chaque plan étant en lui-même révélateur d'un auteur, d'un état du cinéma, d'un genre, d'une technique, d'une époque, d'un lieu géographique.

La maîtrise, même élémentaire de la notion de plan, se construit en proposant aux élèves des démarches et des activités variées associant production, lecture et analyse critique de plans unitaires et de séries significatives de plans. La découverte des outils techniques (préalables à toute réalisation pratique) et des éléments d'une construction narrative, et l'appropriation progressive de notions élémentaires de langage s'inscrivent dans ces activités. Les élèves s'initient ainsi au maniement de la caméra, des outils d'éclairage et d'enregistrement sonore, à l'utilisation d'un matériel de montage élémentaire, etc. Ils s'exercent à l'écriture de synopsis, à la scénarisation d'une courte séquence, etc. En fin de seconde, l'élève est donc capable d'accéder à une maîtrise élémentaire des outils de production des images et des sons. Les activités proposées doivent lui donner une connaissance suffisante des conditions matérielles de la production audiovisuelle.

Pratique et culture artistiques

L'enseignement de cinéma-audiovisuel invite à toujours lier intimement pratique artistique et approche culturelle, à utiliser le langage spécifique des images et des sons, non comme une fin en soi mais comme un outil essentiel quel que soit l'angle d'approche adopté (culturel, analytique, social, historique, technique, esthétique, etc.).

La pratique artistique vise la production de plans unitaires ou liés produisant du sens. Elle se concrétise par des formes construites allant du court exercice au petit projet filmique complet, ou encore par une séquence tournée et montée prélevée au sein d'un scénario plus vaste. Ces exercices peuvent s'inspirer, entre autres, de bandes son et de photographies réalisées par les élèves. La production de plans unitaires indépendants les uns des autres permet d'aborder simplement les principales composantes d'un plan et la qualité de l'image et du son.

- Principales composantes d'un plan :
 - o durée,
 - o cadre (échelle des plans, profondeur de champ, etc.),
 - o fixité ou mouvements de caméra (travelling, panoramique, caméra à l'épaule, zoom, etc.),
 - o angle de prise de vue (plongée/contre-plongée, etc.),
 - o rapport du temps et de l'espace : par exemple le plan séquence fixe ou mouvant.
- Qualité de l'image (noir/blanc/ couleur, grain) et du son (direct, off, rapporté, etc.).

La production de plans liés entre eux par des éléments narratifs permet une première initiation au montage et à la réalisation à travers un travail sur :

- le raccord (dans le mouvement, sur le regard, sur le son, etc.) ;
- les effets de « ponctuation » (cut, fondu enchaîné, fondu au noir, etc.) ;
- le montage et ses variations rythmiques (cut, alterné, chronologique, etc.).

L'approche culturelle s'appuie sur les centres d'intérêt et la sensibilité des élèves pour leur donner des repères sur les principales étapes de l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel. Fondée sur la découverte et l'analyse des œuvres, l'acquisition d'un vocabulaire spécifique et la référence à quelques textes théoriques et critiques, elle propose un double regard sur le cinéma, de ses formes patrimoniales à l'émergence de formes plus contemporaines liées aux nouveaux outils (lettres de cinéma, cinéma à la première personne, etc.) La circulation des images aujourd'hui permet également de mettre en évidence la relecture des images numériques comme une nouvelle source de création (lecture, remixage, nouvelles pratiques du montage et de la citation). Ce travail est mené le plus souvent possible en se référant à la notion de plan, notamment à partir de quelques extraits emblématiques.

Il s'agit d'étudier :

- quelques temps forts de l'histoire du cinéma (cinéma russe des années vingt, expressionnisme allemand, cinéma des studios hollywoodiens, néo-réalisme, nouvelle vague) ;
- l'épanouissement de quelques genres cinématographiques et audiovisuels : fiction (western, fantastique, film noir, comédie musicale, etc.), cinéma du réel (documentaire, documentaire-fiction), cinéma d'animation ;
- les principales étapes de l'évolution des techniques de tournage et de montage des origines à nos jours ;
- l'émergence de nouvelles techniques de fabrication d'images et de son dans le cinéma documentaire ou de fiction et dans les productions audiovisuelles, considérées non seulement comme outils d'effets spéciaux mais aussi comme enjeux de formes artistiques en devenir (recours aux images et aux sons de synthèse, notamment dans le domaine de l'art vidéo et de l'animation, utilisation des petites caméras numériques) ;
- les interactions entre courants majeurs de l'histoire du cinéma et nouveaux modes de production (néo-réalisme ou nouvelle vague), ou encore entre formes cinématographiques spécifiques et évolution des techniques (généralisation du parlant, son direct, passage au numérique), ceci afin de penser une histoire du cinéma en lien avec celles des techniques et de l'économie.

La réflexion sur le cinéma peut prendre appui sur des textes théoriques, des écrits d'artistes pour commencer à appréhender quelques grandes problématiques esthétiques. Dans le cadre de cette approche culturelle, l'équipe sensibilise les élèves au statut de l'art, des images et des sons dans la société contemporaine, à la production et au statut des nouvelles images, aux relations entre art et technique. L'ouverture aux autres domaines artistiques, aux ressources offertes par l'environnement culturel à travers les grandes manifestations (festivals, expositions, etc.) et les rencontres avec des professionnels sur leur lieu de travail constituent un enrichissement essentiel. La découverte comme l'approfondissement des questions abordées exigent d'opérer des choix simples et éclairés pour prendre en compte la diversité des élèves de seconde, leurs goûts, les ressources de l'établissement scolaire, de la structure partenaire et plus largement de l'actualité et de l'environnement culturels.

Ces compétences artistiques, culturelles, techniques, méthodologiques s'exercent et se développent conjointement dans le cadre de l'enseignement par l'articulation entre pratique artistique et approche culturelle du cinéma et de l'audiovisuel. Les connaissances, capacités et attitudes ainsi acquises sont également en grande partie transversales. Elles doivent permettre à l'élève d'explorer différentes pistes et de faire des choix réfléchis pour le cycle terminal.

En fin de seconde, l'élève est capable :

- de travailler seul et en équipe ;
- de participer au travail d'équipe dans un partage équitable et formateur des tâches et des outils ;
- d'enrichir sa réflexion et sa pratique à partir du débat au sein du groupe ;
- de présenter sa démarche, de défendre son point de vue dans une présentation argumentée ;
- d'apprécier des choix et des esthétiques variés.

Évaluation des acquis des élèves

Plus formative que sommative, l'évaluation prend en compte l'ensemble des compétences attendues dans la pratique artistique et dans l'appropriation d'une culture cinématographique et audiovisuelle. Elle s'appuie sur des travaux personnels (écriture, recherche documentaire pour préparer l'étude des films projetés en salle, analyse filmique de quelques plans mettant en œuvre des notions acquises, etc.) et des travaux collectifs (analyse, exercice pratique de tournage et de montage, réalisation de petites formes : une bande son, un tourné-monté, un portrait, etc.).

Dans tous les cas, l'évaluation constitue un accompagnement personnalisé des élèves pour consolider leurs acquis, valoriser leurs capacités et contribuer à pallier leurs fragilités éventuelles. Elle est régulière et progressive, qu'il s'agisse de la nature des travaux demandés, de leur complexité ou du degré de maîtrise des différentes compétences attendues.

Fondée sur des critères explicites, elle permet à chaque élève d'apprendre à s'évaluer, de prendre conscience du chemin parcouru et des objectifs à atteindre. En fin de seconde, chacun peut ainsi faire le point sur ses acquis, ses motivations, ses projets et se déterminer quant à la suite de son cursus. La tenue d'un carnet de bord, qui prendra une forme plus élaborée en terminale, permet de garder trace des expériences, des connaissances, des questionnements et favorise ce retour réflexif.

L'évaluation croise les regards et les compétences des professeurs et des professionnels intervenants qui forment ensemble l'équipe pédagogique. Elle permet enfin à l'équipe de dresser le bilan global de l'enseignement proposé au cours de l'année et d'en évaluer les résultats.